A La REF, le Medef s’engage avec « Talents de France »

Publié le 1 septembre 2026

A l’occasion de La REF, Samuel Tual, vice-président du Medef, Stéphane Benhamou, président du Medef PACA, ont signé la charte « Talents de France », en présence d’Aurore Bergé, ministre de l’Egalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, aux côtés de Jean-Christophe Amarantinis, président de l’UPE 13, et Gilles Vermot-Desroches, président de la Commission Entreprises dans la société et inclusion du Medef.

Une conviction simple guide cette mobilisation : les talents sont partout, mais les opportunités ne le sont pas encore. Quartiers populaires comme territoires ruraux recèlent des viviers de compétences auxquels les entreprises doivent pouvoir mieux accéder. Recrutement, alternance, mentorat, lutte contre les discriminations : cet engagement répond à une exigence d’égalité des chances, mais aussi à un enjeu économique majeur pour nos entreprises confrontées aux besoins de compétences.

Lancée à l’initiative d’Aurore Bergé, la démarche « *Talents de France* » a permis, après six mois de concertation avec les entreprises, associations et acteurs de terrain, de faire émerger 30 propositions concrètes pour favoriser l’égalité d’accès à l’emploi.

Le Medef veillera notamment à ce que cette démarche soit accessible aux PME et ETI, avec des solutions simples et opérationnelles adaptées à leurs réalités.

La signature de la charte marque ainsi une nouvelle étape : passer de la mobilisation aux résultats, en créant davantage de rencontres et, demain, davantage de trajectoires professionnelles ouvertes.

Ne passons pas à côté des talents dont notre économie a besoin.